



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E187916

VALABLE JUSQU'AU 06/02/2027

ÉDITÉ LE

09/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/01/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR

Siret : 480 731 769 00182

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10782662404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10782662404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : M ENERGIES SERVICE (AGENCE)

18 RUE DES FRERES LUMIERE
ZI NORD
68000 COLMAR

Téléphone : 03 89 22 15 15

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : m.perrin@m-energies.fr

Responsabilité légale :

FORTIER AURELIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/02/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/05/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	02/02/2026
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/07/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	07/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/02/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/07/2022
o Ventilation mécanique	17/10/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	17/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.